

**PENSIONNAT NORMAL DU SACRÉ-CŒUR**

POUR LA

**Formation d'institutrices chrétiennes**

22 bis, rue Nervins (Paris-Montmartre)

Honoré d'un rescrit et d'une bénédiction de S. S. Léon XIII

*Béni et encouragé par LL. EE. les cardinaux Richard,  
Langénieux, Coullié, et par plusieurs de  
NN. SS. les évêques*

Du Vatican, 9 avril 1897.

Nous louons comme excellent et très utile le projet que vous avez formé sous les auspices du Sacré Cœur de Jésus, et qui a été approuvé par Notre bien aimé Fils le cardinal archevêque de Paris.

Afin que ce projet porte d'heureux fruits, Nous donnons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à vos coopératrices et à tous ceux desquels il est fait mention dans cette supplique.

LÉO PP. XIII.

**D**RÉPARER pour les familles, pour les maisons d'éducation, laïques ou religieuses, des institutrices capables et dignes, vraiment à la hauteur de leurs devoirs, — assurer en même temps un avenir honorable aux jeunes filles de franche bonne volonté, douées des aptitudes indispensables au succès de leur mission, tel est le but essentiel du *Pensionnat normal du Sacré-Cœur*.

Destiné uniquement aux *aspirantes à la carrière de l'enseignement*, le *Pensionnat Normal* n'a pas pour fin de multiplier le nombre des jeunes personnes diplômées,